

	% de tâche dans cette école
Nom de l'école d'appartenance :	
École #2 (s'il y a lieu) :	
École #3 (s'il y a lieu) :	
Enseignant(e) (nom, prénom) :	
Je remplace (s'il y a lieu) (nom, prénom) :	
Tâche partagée avec un(e) autre enseignant(e) s'il y a lieu (nom, prénom) :	
Degré / matière enseignée :	
Nombre de groupe (spécialistes seulement) :	
Degré enseigné (spécialiste seulement) :	
Pourcentage de tâche :	
Total des heures par année à faire :	0

Tâche éducative (TE)	Nombre d'heures annuelles	Temps récurrent fixé à l'horaire (en heure) (s'il y a lieu)
Cours et leçons		0
Mentorat <small>(rencontres avec l'enseignant(e) mentor)</small>		
Surveillance collective		0
Encadrement		
Récupération		
Activités étudiantes		
Temps de déplacement entre les écoles		
TOTAL (23 heures x 36 semaines)	0	
Heures restantes à placer	0	

Autres tâches professionnelles (ATP)	Nombre d'heures annuelles	Temps récurrent fixé à l'horaire
Accueil et déplacement		24
Rencontres <small>(niveau, cycle, concertation, etc.)</small>		
Échanges, communications, plans d'intervention, suivis, imprévus, etc.		
Comité(s) :		
Insertion professionnelle ¹		
Activités étudiantes (préparation)		
Autres activités professionnelles <small>(mandats, projets, dépannage, etc.)</small>		0
SOUS-TOTAL	24	
Heures restantes à placer	-324	

Journées pédagogiques (5 heures x nombre journées)	100	
Travail déterminé par l'enseignant(e)	171	
Réunions avec les parents et rencontres collectives	29	
SOUS-TOTAL	300	

TOTAL	324	
--------------	------------	--

Section réservée à la direction d'école		
Nombre d'élève HDAA classe régulière et classe spécialisée		
Code de difficulté	Nombre d'élèves	Soutien à l'élève ou à l'enseignant(e)

Nombre d'élèves au 30 septembre :

¹ Entente nationale E1 - ANNEXE 57, 12 heures au prorata de la tâche pour les deux premières années.

TÂCHE ANNUELLE - PRIMAIRE

Choisir l'école →										
Heures	Jour 1		Jour 2		Jour 3		Jour 4		Jour 5	
7:20	Début de l'amplitude quotidienne									
	Accueil et Déplacement									
Période 1										
Période 2										
	Accueil et Déplacement									
Période de récréation										
	Accueil et Déplacement									
Période 3										
	Accueil et Déplacement									
Dîner 75 minutes										
	Accueil et Déplacement									
Choisir l'école →										
	Accueil et Déplacement									
Période 4										
	Accueil et Déplacement									
Période de récréation										
	Accueil et Déplacement									
Période 5										
	Accueil et Déplacement									
16:35	Fin de l'amplitude quotidienne maximale									

Amplitude quotidienne: n'excédant pas 8 heures
 (excluant la période de repas, les 10 rencontres collectives et les 3 premières réunions avec les parents)

Signature de la direction d'école

Signature de l'enseignant(e):

Date:

Date: